



Bramois, le vendredi 17 mai 2024

PV de l'assemblée des délégués (AD) de la FVCV / SVAWS 2024

Ce PV, complète le PowerPoint (AD 17-05-2024) du président J-M Ambord, qui peut être consulté sur notre site, sous « Espace Capitaines ».

Membres du Comité de la Fédération (CF) présents :

- M. Jean-Marc Ambord, président
- M. Claude Tschopp, vice-président
- M. Pierre Imhof, caissier
- M. Favez Gilbert, responsable des tirs

Il est 19h40, quand le président de la FVCV-SVAWS, Jean-Marc Ambord, ouvre cette AD dans le carnotzet de la Bourgeoisie de Sion, à Bramois.

Le président salue et remercie de leur présence notre président d'honneur François Bétrisey, les membres d'honneur : Michel Mayor, Roger Siggen, Louis Studer, ainsi que les délégués représentant les diverses Cibles.

Il constate que l'AD a été convoquée conformément aux statuts, par insertion de sa date dans l'agenda de notre site internet puis, par méil le 09-05-2024 et aussi par invitation écrite aux sociétés et ceci, dans les délais prescrits.

Treize Cibles sur quatorze sont représentées à cette AD, par 20 délégués. L'AD peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 1) Contrôle des présences
- 2) Hommage aux disparus
- 3) PV de la dernière assemblée (AD)
- 4) Rapports annuels :
 - 4.1 du Président
 - 4.2 du caissier (*comptes 2023*)
 - 4.3 des vérificateurs de comptes
 - 4.4 approbation des comptes 2023 et décharge
- 5) Honorariat et Election complémentaire
- 6) Fête de la Fédération des Vieilles Cibles Valaisannes
 - 6.1 Bramois 2024
 - 6.2 Tournus des Fêtes
- 7) Admissions, démissions, exclusions
- 8) Examen des propositions éventuelles des Cibles
Examen des propositions du Comité de la Fédération (CF)
- 9) Divers
- 10) Verre de l'amitié et raclette





Puis, à la suite de cette AD, verre de l'amitié et agape offerts par la Cible La Borgne de Bramois.

Aucune objection ou autre modification de l'ordre du jour que le rajout par le président, sous point 5 Honorariat, n'étant souhaitée par les délégués, celui-ci est donc accepté tel que présenté.

* Les votes des délégués s'effectuent au moyen des cartes de vote qui doivent être retirées à l'entrée.

1. Contrôle des présences

La liste de contrôle atteste que les Cibles de la FVCV / SVAWS ci-dessous mentionnées, sont représentées à l'AD 2023.

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| 1) Cible de la Borgne | 11) Grande Cible de Sierre |
| 2) Cible de Chalais | 12) Cible Ancienne Montana |
| 3) Cible de Glis | 13) Cible Nouvelle Montana |
| 4) Cible Lens Nouvelle | |
| 5) Cible Oberdorf Salquenen | |
| 6) Cible Unterdorf Salquenen | |
| 7) Cible Neue Schütze Salgesch | Excusée : |
| 8) Cible de Sembrancher | ▲ Cible Lens Ancienne |
| 9) Cible Nouvelle Port-Valais | |
| 10) Cible de St-Léonard | |

2. Hommage à nos cibarres disparus

Le président demande d'observer un instant de silence, en témoignage de notre respect pour nos six amis cibarres disparus durant l'année 2023 / 2024, ainsi que de notre solidarité envers leurs familles.

3. Lecture du PV de la dernière AD 2023 à Loc / Montana

La lecture du PV de l'AD 2023 de Montana n'est pas demandée par l'AD, ce dernier se trouvant sur « l'espace capitaines » de notre site et a également été envoyé, sous forme écrite, à tous les capitaines des Cibles de la FVCV / SVAWS.

Le président le soumet au vote et celui-ci est accepté à l'unanimité, tel que transmis.

4. Rapports annuels

4.1 Du président

Le président passe en revue l'année 2023 qui fut riche en événements avec :

4.1.1 L'Assemblée des Délégués (AD), à la salle communale de Loc.

Très bien organisée par l'équipe d'Alain Robyr, dans un endroit peu connu des participants mais chargé de souvenirs et d'histoire. Merci donc au capitaine Robyr.





4.1.2 La Soirée des capitaines (SC) à Bramois, en décembre,

Organisée dans le carnotzet de la Bourgeoisie de Sion, elle a permis au CF et aux capitaines d'échanger leurs expériences et de prendre connaissance des informations à transmettre à leurs cibarres lors de leurs AG 2023 à venir.

4.1.3 Les AG des Cibles auxquelles le CF a été représenté, sur invitation de leur capitaine :

- La Grande Cible de Sierre,
 - La Borgne Bramois, et
 - Glis Schützenzunft.
- ☺ Le comité de cette dernière avait lancé une invitation à suivre son AG du lundi de Pâques, à tous les capitaines de la FVCV-SVAWS. Malheureusement seul deux d'entre eux (Sierre et Neue Schütze Salgesch) firent le déplacement. Dommage mais, merci et un grand bravo à Glis pour son initiative.

4.1.4 Point négatif :

- 4.1 Malheureusement et toujours cette même lutte perpétuelle avec certaines Cibles qui n'arrivent toujours pas à régler rapidement les problèmes : Réponse aux courriels, cotisations en retard, renvoi des listes de cibarres à jour, etc... Manque d'intérêt ou laxisme mais, qui exige pratiquement un travail à double de la part du CF !
- 4.2 Si nous tirons tous à la même corde, et dans le même sens, la vie serait bien plus agréable autant pour ces Cible que pour le CF. Merci donc de faire cet effort.

4.1.5 La Fête annuelle à Montana,

4.1.5.1 Tir de la FVCV-SVAWS 2023 : Tireurs en légère diminution : **128** pour la FVCV, avec des conditions idéales, au stand de Montana Village géré de main de maître par son responsable : Eugène Robyr et son team. Très bonne ambiance, dans et hors du stand, sans incident particulier, ni accident à déplorer et des résultats d'excellente facture :

Roi du tir FVCV 2023 : **A)** Ambord Jean-Marc, 77/80, Bramois

et ses deux dauphins : **D)** Ostertag Michel, 75/80, Glis

: **Junior)** Mathier Ben, 71/80, Salgesch Neue S.

4.1.5.2 Avec un beau cortège, relevé par le comité de l'Abbaye des Mousquetaires d'Yverne, très bien suivi par le public. La soirée se termine comme d'habitude, autour des cantines, mais cette fois avec, en plus des raclettes et grillades, un excellent risotto.

4.1.6 Le site internet de la FVCV-SVAWS (<http://www.vieilles-cibles-vs.ch>) :

- Ne pas oublier de s'informer ou, de se remémorer certaines informations (SC, PV AD, Résultats, etc...) sous la partie réservée aux capitaines. (Avec mot de passe, svp)
- Ce site reste également à disposition si le capitaine ou un cibarre désire y déposer des photos, des textes ou l'historique de sa Cible
- .





4.1.7 Le sponsoring : Ses + et ses - !

- Absolument nécessaire pour la bonne marche du ménage de la FVCV / SVAWS. Ce sont pratiquement les sponsors qui paient les prix qu'offre la FVCV-SVAWS.
- Petit rappel à certaines Cibles de respecter leur engagement de la SC de 2015 en fournissant leur sponsor à 250.- / an.

4.1.8 Les tirs et les prix :

- Les prix des tirs sont en augmentation : Le verre à pied, offert aux tireurs, est passé de **4.20** en 2015 à **8.23** en 2024 ! Et il est toujours difficile pour le CF de prévoir le nombre de tireurs qui seront présent et donc, le nombre de verres à prévoir.
- Discussion est lancée, doit-on ne donner plus qu'un seul verre ou réduire ses couleurs ou doit-on augmenter le prix de la passe de 1.- ou 2.- ?
- Le fait de ne donner qu'un seul verre prétérite les tireurs les plus faibles ou occasionnels. Le fait de supprimer une, ou des couleurs, a déjà fait l'objet d'intenses discussions et n'est pas concluant quant au résultat optique.
- Le CF va aussi essayer de trouver pour 2025 une entreprise, qui à qualité égale, aurait un coût moins élevé, mais ...?
- La solution définitive reste en suspens et à discuter.
- Il est rappelé qu'aucun prix, sous forme de bouteille de vin ou autre alcool, ne doit être remis aux juniors.

4.2 Rapport annuel du caissier (comptes 2023)

La lecture des comptes est effectuée par Pierre Imhof, notre caissier. Ces comptes se présentent de la manière suivante :

▲ Charges	:	Fr. 4'469.45
▲ Produit	:	Fr. 6'469.60
▲ Bénéfice	:	Fr. 2'000.15
▲ Fortune	:	Fr. 25'576.00

4.2.1 Budget 2024

Le budget 2024 proposé avec 5'400.00 de charges et 6'854.00 de revenu, est accepté à l'unanimité.

4.3 Des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été contrôlés selon les statuts de la FVCV / SVAWS par la Cible de Montana Ancienne, soit M. Alain Robyr, son capitaine et Jean-Vincent Rey. Le capitaine donne lecture du rapport des vérificateurs et félicite le caissier pour la bonne tenue de ses comptes. Il déclare que ceux-ci sont tenus avec exactitude, que toutes les pièces justificatives figurent dans les dossiers et il prie donc les délégués de les accepter tels que présentés et, d'en donner décharge aux organes responsables. Le bénéfice 2023 se monte à CHF 2'000,15.





4.4 Approbation des comptes 2023 et décharge

Le président soumet donc au vote les comptes 2023.

Par mains levées, ceux-ci sont acceptés à l'unanimité des délégués présents.

5. Honorariat et Elections complémentaires

5.1 Mention particulière à nos Cibarres Super-Vétérans :

Actuellement, sous toute réserve et selon les indications fournies par les différents capitaines de nos Cibles, **16** cibarres ont dépassé la barre des **90 ans**, emmené par le doyen de l'Ancienne Cible de Lens : Aloys Bonvin, né le 19 octobre 1930.

Cette année 2024 verra la nomination d'au moins 5 nouveaux Super-Vétérans, emmené par le doyen actuel de notre Fédération, Studer Edmond, né en 1927, de la Cible de St-Léonard.

Le CF vous propose de nommer nos « séniors-vétérans » ayant 90 ans et plus, ceci en remerciement des services rendus à leur Cible respective ainsi qu'à la FVCV/SVAWS, durant toutes ces années passées.

A ce titre, et à la suite de l'intervention du président d'honneur et de différents délégués, ils ne seront pas nommés « Membres d'honneur », mais « **Vétérans d'honneur** » de la FVCV / SVAWS et se verront offrir par le CF, un diplôme y relatif, lors de notre fête annuelle à Bramois.

5.2 Renouvellement du comité

Le président rappelle aux délégués présents que, selon le PV de l'AD 2018, sous point 7, le mandat d'une partie du CF devait se terminer lors de l'AD 2022 et qu'il va falloir songer mais, très rapidement, à leur trouver des remplaçants.

D'où l'importance d'avoir plus de membres (*5 à 7 selon nos statuts*) et non 4 comme actuellement, évitant ainsi aux membres fraîchement élus, de se retrouver président ou vice-président, mais sans aucune expérience.

A ce jour, la partie Valais francophone y étant surreprésentée, le président relève aussi le fait que, pour une coopération optimale, ainsi qu'un partage d'idée et surtout de conservation des traditions, les parties francophone et germanophone du canton aient leur représentant au CF.

Au vu des années Covid ayant perturbé le fonctionnement conventionnel, le président J-M Ambord, le vice-président C. Tschopp, ainsi que le caissier P. Imhof, sont d'accord pour remettre leur mandat à disposition pour une dernière période, afin de permettre aux nouveaux membres de s'intégrer dans les meilleures conditions.

Les capitaines et délégués n'ayant fait aucune proposition ni avant, ni pendant cette AD, après un peu de pression de la part du président Ambord, le cibarre **Joël Briguet** est d'accord d'intégrer le CF en tant que membre.

Le CF se fait d'ores et déjà un plaisir de l'accueillir, lui souhaite la bienvenue et le remercie, lui qui représentera la « Cible Nouvelle de Lens ». Il est à relever que les deux Cibles de Lens n'ont encore jamais eu de représentant au CF.



Fédération des Vieilles Cibles Valaisannes

Schuetzenvereinigung der Alten Walliser Schuetzenzuentfte



A la suite de cette présentation, le président Ambord met donc au vote l'acceptation ou non, par l'AD, de ce futur nouveau membre du CF.

- L'AD l'accepte par acclamation et à l'unanimité.

Maintenant, à quand un représentant de la Cible la plus à l'Est du canton ?

6. Fête des Vieilles Cibles Montana 2023

Le capitaine de la Cible de Montana Ancienne, Alain Robyr, se dit heureux que cette manifestation se soit déroulée sans accident, sans problème insurmontable et dans une excellente ambiance ensoleillée.

Il tient à remercier son comité, son team, ses cibarres et le CF, qui ont permis d'assumer l'organisation de cette fête annuelle et sa réussite.

La météo ayant été favorable, a également permis un déroulement des tirs, du cortège, de la distribution des prix et des différentes soirées, dans une ambiance très conviviale où, les cibarres toutes générations confondues, ont pu partager des souvenirs et fraterniser, pour certains, même au-delà de la tombée de la nuit.

Il relève que, malgré un bénéfice global d'environ 20'000.-, le point négatif reste les tirs : pour une Cible qui n'est pas une société de tir, son organisation avec les frais engendrés par ceux-ci : location du stand, prix des coups et défrayement des personnes assurant la sécurité, ainsi que le montant (11.-) prélevé par la FVCV-SVAWS. (*Comme relevé au point 8.1, ci-dessus*) n'est vraiment pas facile à gérer.

Pour le CF, ces 11.-, ne compensent pourtant que partiellement le prix des deux verres (16.46 frs pour 2024) que touche chaque tireur.

Mais en principe, lors d'une telle manifestation, si tout les cibarres tirent à la même corde, le seul bénéfice restant ne sera que celui du carnet de fête, d'où son importance.

6.1. Bramois 2024

Le capitaine de la Cible La Borgne de Bramois, Jean-Marc Ambord, présente l'organisation et le déroulement de la fête annuelle de la FVCV-SVAWS à Bramois.

Il précise également aux capitaines, de bien avertir leurs cibarres, que ces tirs ne se dérouleront que sur **deux jours**, à Sion, au « stand de tir de Champsec », qui dispose de **douze cibles** « Sius » permettant ainsi de supprimer le tir avancé.

Pendant les tirs, au stand et le samedi soir à Bramois, cantines : avec grillades et raclette, débit de boissons devraient être à même de satisfaire vos estomacs.

Comme chaque année, le règlement de tir passe « FVCV / SAWS », sous « Droit de participation et classement » permet aux Cibles et au CF d'inviter trois futurs cibarres, une Cible, une confrérie ou une Abbaye.





Cette année le CF aura une invitée : « L'Abbaye & Prix des Mousquetaires de Môtiers 1523 » qui est l'une des plus anciennes sociétés du canton de Neuchâtel. Celle-ci vient de fêter son 501^{ème} anniversaire ce 1^{er} juin 2024.

« La Borgne » vous attend donc très nombreux, plein d'enthousiasme et de fairplay le vendredi 16 et le samedi 17 août, pour un weekend de partage et de franche camaraderie.

6.2 Tournus des Fêtes

Le tournus prévu, essaye de répartir au mieux et géographiquement les endroits où sont organisés ces fêtes, afin qu'un village comme Lens, par ex., ne doivent pas organiser deux années consécutives cette fête, voire 3 fois pour Salquenen.

Ce calendrier ne se veut pas définitif et bloqué, les aléas de la vie des Cibles, du temps et des événements, volontaires ou involontaires permettront, exceptionnellement, de le modifier au cas par cas, mais uniquement sur décision de l'AD.

Celui-ci prévoit donc, pour les prochaines années :

- 2024 Cible La Borgne Bramois
- **2025 Schützenzunft Glis, 333^{ème} anniversaire**
- 2026 Cible Lens Nouvelle
- 2027 Schützenzunft Oberdorf Salgesch,
- **2028 Grande Cible de Sierre, 150^{ème} anniversaire**
- 2029 Schützenzunft Neueschütze Salgesch
- 2030 Cible Lens Ancienne
- 2031 Cible de Chalais
- **2032 Cible de Sembrancher, 222^{ème} anniversaire**
- **2033 Cible Montana ancienne 200^{ème} anniversaire**
- etc..

Certaines années, en gras, sont déjà bloquées par des Cibles désirant profiter de fêter leurs anniversaires.

7. Admissions, démissions, exclusions.

7.1 En ce qui concerne le CF

- Une admission est enregistrée :
 - **Joël Briguet**, du comité de la « Nouvelle Cible de Lens »
- Aucune démission, ni exclusion.

7.2 En ce qui concerne les Cibles

- ☺ Aucune admission, ni démission, ni exclusion n'est enregistrée.





8. Examen des propositions éventuelles des cibles ?

Aucune proposition n'étant parvenue au CF dans les délais, nous passons donc au point suivant.

9. Divers.

Le représentant de la Cible Neue Schütze Salgesch, fait remarquer au CF qu'avec notre système de pas présent, pas de prix, les tireurs engagés ce jour-là dans des compétitions sur le plan cantonal ou suisse, sont confrontés à un sérieux dilemme,

Le capitaine Ambord comprend le problème, étant également tireur, mais renvoie la question à la décision votée par l'AD 2023 (point 10) et déjà appliquée à Montana, selon l'information qui était en place à l'entrée du stand.

Le CF n'étant que l'organe exécutif de l'AD (Art. 14a des statuts)

Il est 20h50, la parole n'étant plus demandée, le président clôt cette AD 2024.

10. Verre de l'amitié et raclette offerts par la Cible de Bramois

Au terme de cette AD, la Cible de la Borgne, se fait un plaisir d'offrir aux délégués le verre de l'amitié en plein air, le temps pour le staff de préparer les tables pour une succulente raclette.

Merci au capitaine de la Borgne, à son comité et à son équipe, pour l'organisation de cette soirée ainsi qu'à la Bourgeoisie de Sion pour la mise à disposition du local.

Cette AD 2024, se termine comme à l'accoutumée, plus ou moins tardivement, mais toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

FVCV-SVAWS
Le président
J-M Ambord

.....

FVCV-SVAWS
Le vice-président
C. Tschopp

.....

